

L'UNION EUROPÉENNE,
ACTEUR DES RELATIONS INTERNATIONALES

Renaud DEHOUSSE

Introduction

Jan WOUTERS et Hanne CUYCKENS

*La représentation de l'Union européenne à l'Organisation
des Nations Unies après Lisbonne*

Timo BEHR

*L'Union européenne et le « Printemps arabe » :
réactions, ruptures et ralliements*

INTRODUCTION

PAR

RENAUD DEHOUSSE (*)

L'année 2011 restera dans les annales européennes comme une période de crise aiguë, dominée par les secousses qui ont ébranlé la zone euro. Alors que le Traité de Lisbonne avait été présenté comme un stabilisateur, qui devait permettre d'asseoir l'activité de l'Union sur des bases plus solides, les motifs de doute sont tout aussi nombreux que par le passé.

Les incertitudes concernent tout autant son action internationale que ses politiques internes. Le dispositif complexe prévu par le Traité, marqué par le statut hybride du Haut Représentant pour la politique étrangère et du Service d'action extérieur, n'a pas été mis en place sans difficultés. Le moins qu'on puisse dire est qu'il ne semble pas avoir permis une consolidation décisive de la capacité d'action de l'Union, comme en témoignent les études qui suivent. Aux Nations Unies, l'Europe a subi un camouflet de ses principaux «clients», les pays ACP, qui se sont un moment opposés à la reconnaissance de son statut. Et tout comme les vieux Etats-nations, elle a éprouvé des difficultés à prendre la mesure de l'ampleur d'un Printemps arabe qui semble appeler une redéfinition complète de ses relations avec le sud de la Méditerranée. L'avenir dira s'il s'agit là de maladies infantiles ou au contraire d'une faiblesse structurelle.

(*) Professeur des Universités, titulaire de la chaire Jean Monnet et directeur du Centre d'études européennes de l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences-Po, France).

